

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

**FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES : INVESTISSEMENTS DU SOCIAL - AGRÉMENTS AES -
BILAN DU SCHÉMA - SUBVENTION DU SANITAIRE (3ÈME AFFECTATION)**

Sommaire

EXPOSÉ DES MOTIFS	3
PROJET DE DÉLIBÉRATION	5
ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION	8
Annexe 1 - Tableau récapitulatif des subventions d'investissement et d'équipement des organismes de formation en travail social	9
Annexe 2 - Fiches projet Investissements et équipements des centres de formation en travail social	11
Annexe 3 - Tableau récapitulatif des compléments de solde de subvention globale de fonctionnement des organismes de formation du secteur sanitaire	52

EXPOSÉ DES MOTIFS

1. Investissements et équipements dans les centres de formation en travail social

L'article L 451-2-1 du code de l'action sociale et des familles dispose que « la Région participe également dans les conditions définies par une délibération du conseil régional, à leurs dépenses d'investissement, d'entretien et de fonctionnement des locaux » pour les établissements dispensant des formations sociales initiales agréées par la Région.

Un appel à projets est lancé chaque année. En 2021, les demandes de subvention portent principalement sur l'amélioration et la modernisation des outils pédagogiques et informatiques des centres, et l'aménagement des locaux (rénovation, réhabilitation et construction).

La base subventionnable des projets retenus s'établit à 6,117 M€. La subvention régionale accordée s'élève à 0,950 M€.

2. Agréments des formations en travail social : attribution de places supplémentaires et transfert

La loi du 5 mars 2014 et le décret du 13 avril 2017 confèrent aux Régions la compétence pour délivrer les agréments des formations en travail social. Les résultats des différents appels ont été présentés en commission permanente.

Les ajustements suivants ont été récemment demandés par les organismes de formation :

- l'agrément de la formation Accompagnement Educatif et Social (AES) de 1901 FORMATION, situé à Boulogne-Billancourt (92), est porté de 110 à 120 places, soit une augmentation de 10 places par an à l'entrée en formation au titre de la formation continue,

- l'agrément de la formation Accompagnement Educatif et Social (AES) de l'ACPPAV, situé à Poissy (78), est modifié en ce qui concerne le nombre total de places par an à l'entrée en formation, pour la voie de la formation continue, soit un transfert des places de l'apprentissage vers la formation continue de 50 places pour le site de Poissy (78) et de 20 places pour le site de Juvisy (91).

Ces ajustements, sans impact financier pour la Région, font l'objet d'arrêté modificatif.

3. Prestation extérieure d'accompagnement du bilan du schéma régional des formations sanitaires et sociales

Afin de réaliser le bilan global du Sshéma régional des formations sanitaires et sociales 2016-2022 et de dresser les perspectives du prochain schéma, une prestation extérieure d'accompagnement est souhaitée.

A ce titre, il est proposé d'affecter un montant de 50 000 € sur le chapitre 931 « Formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 13 « Formations sanitaires et sociales » programme HP 13-003 « Mesures diverses », action 11300301 « Mesures diverses » du budget 2021.

4. Complément de solde de la subvention globale de fonctionnement 2021 (3^{ème} affectation)

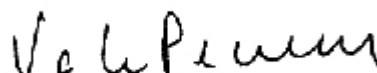
Les accords du Ségur de la santé de juillet 2020 ont acté la revalorisation des indemnités de stage des étudiants inscrits dans les instituts de formation paramédicaux. Cette mesure est entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021 par arrêté du 16 décembre 2020.

Ce rapport propose d'affecter un complément de solde de subvention globale de fonctionnement aux instituts de formation en soins infirmiers et aux instituts de formation de manipulateurs d'électroradiologie médicale qui s'élève au total à 2 897 504 €

Le coût de cette mesure règlementaire devra être compensé par l'Etat.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSÉ

PROJET DE DÉLIBÉRATION DU 22 SEPTEMBRE 2021

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES : INVESTISSEMENTS DU SOCIAL - AGRÉMENTS AES - BILAN DU SCHÉMA - SUBVENTION DU SANITAIRE (3ÈME AFFECTATION)

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

VU le code de la commande publique

VU le code de l'éducation ;

VU le code de la santé publique, et notamment ses articles L.4383-1 et suivants, L.4151-7 et les articles D.4383-1 et suivants ;

VU le code du travail ; et notamment le livre III de la 6ème partie ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2017-537 du 13 avril 2017 relatif à l'agrément des établissements de formation pour dispenser une formation préparant à un diplôme de travail social ;

VU le décret n°2018-733 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplôme du travail social ;

VU la délibération n° CP 12-335 du 29 mars 2012 portant approbation de la subvention de fonctionnement 2012 et du programme triennal de qualification par la formation continue ;

VU la délibération n° CR 72-14 du 21 novembre 2014 relative au dispositif-cadre pour le soutien régional à l'investissement immobilier et à l'équipement dans les centres de formation en travail social, et à l'équipement des centres de formation paramédicale et maïeutique ;

VU la délibération n° CR 225-16 du 14 décembre 2016 relative au schéma régional des formations sanitaires et sociales 2016-2022 et à la mise en place du service public régional de la formation professionnelle ;

VU la délibération n° CP 2017-579 du 22 novembre 2017 portant approbation des conventions d'objectifs et de moyens pour les écoles et instituts de formation paramédicaux, maïeutiques et en travail social ;

VU la délibération n° CP 2019-118 du 19 mars 2019 portant approbation des avenants pour les formations en travail social et poursuite du développement de l'outil de suivi et de pilotage Solstiss ;

VU la délibération n° CP 2020-289 du 1^{er} juillet 2020 relatives au solde de la subvention globale de fonctionnement 2020 du social et à l'agrément des formations sociales ;

VU la délibération n° CP 2020-497 du 18 novembre 2020 relative à la prorogation de la COM, à la répartition des places du PQFC, à l'augmentation de la capacité des formations AS et AP et à la modification du règlement FRAS ;

VU la délibération n° CP 2021-028 du 21 janvier 2021 relative aux subventions globales de fonctionnement 2021 des formations sanitaires et sociales et à la simulation université Paris Saclay ;

VU la délibération n° CP 2021-256 du 22 juillet 2021 relative aux subventions globales de fonctionnement 2021 des formations sanitaires et à la formation continue (PQFC et PRIC) ;

VU la délibération n° CR 2021-55 du 21 juillet 2021 portant prorogation du règlement budgétaire et financier ;

VU la délibération n° CR 2021-039 du 2 juillet 2021 portant délégations d'attributions du conseil régional à sa commission permanente ;

VU le budget de la région Île-de-France pour 2021 ;

VU l'avis de la commission de la santé ;

VU l'avis de la commission de la famille, de l'action sociale et du handicap ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CP 2021-338 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Investissement et équipement dans les écoles et instituts de formation en travail social

Décide de participer au titre du dispositif « investissement et équipement des établissements dispensant des formations initiales dans le secteur social » au financement des projets détaillés en annexes 1 et 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant total maximum prévisionnel de 950 733 € au titre du budget 2021.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature avec chaque bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention type adoptée par délibération n° CR 72-14 en date du 21 novembre 2014, et autorise la Présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme d'un montant de 950 733 € disponible sur le chapitre 901 « Formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 13 « Formations sanitaires et sociales », programme HP13-002 « Formations sociales », action 11300204 « Investissement dans les écoles et instituts de formations sociales » du budget 2021.

Autorise, la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans les fiches projets en annexe à la délibération, par dérogation à l'article 17, alinéa 3 de l'annexe à la délibération n°CR 2021-055 du 21 juillet 2021 relative au règlement budgétaire et financier. '

Article 2 : Accompagnement à la réalisation du bilan global du schéma régional des formations sanitaires et sociales

Affecte une autorisation d'engagement de **50 000 €** sur le chapitre 931 « Formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 13 « Formations sanitaires et sociales », programme HP 13-003 « Mesures diverses », action 11300301 « Mesures diverses » du budget 2021, pour l'attribution d'un marché de prestation d'accompagnement à la réalisation d'un bilan et des perspectives du schéma régional des formations sanitaires et sociales.

Article 3 : Financement des écoles et instituts de formation dispensant des formations du secteur paramédical et maïeutique (3^{ème} affectation)

Décide de participer, au titre du dispositif relatif aux écoles et instituts de formation dispensant des formations du secteur paramédical et maïeutique, au financement de la subvention globale de fonctionnement de l'année 2021 conformément aux montants précisés en annexe 3 à la présente délibération.

Subordonne le versement de ces subventions globales de fonctionnement à la signature, avec chaque bénéficiaire, d'un avenant conforme à l'avenant type approuvé par délibération n° CP 12-335 du 29 mars 2012, et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **2 897 504 €** disponible sur le chapitre 931 « formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 13 « formations sanitaires et sociales », programme HP 13-001 « formations sanitaires », action 11300102 « Fonctionnement des écoles et instituts de formation sanitaire » du budget 2021.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

VALÉRIE PÉCRESSÉ

ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION

**Annexe 1 - Tableau récapitulatif des subventions
d'investissement et d'équipement des organismes de
formation en travail social**

Centres de formation en travail social

Subvention d'investissement et d'équipement au titre de l'exercice 2021

Dépt	Etablissements	Base subventionnable	Subvention Région	% de financement régional	Equipement	Investissement		N° dossier IRIS
					Mobilier et Matériels pédagogiques et informatiques	Rénovation et réhabilitation	Construction, extension	
75	ETSUP	5 160 716	340 080	6,59%	11 793	0	328 287	EX058724, EX058703
	SAINT-HONORE	68 304	43 713	64,00%	43 713			EX058508, EX058509, EX058510
	ECOLE NORMALE SOCIALE	73 906	43 161	58,40%	43 161			EX058512, EX058513
	AEFPP ASS ECOLE FORMATION PSYCHO-PEDAGOGIQUE	31 820	21 383	67,20%	21 383			EX058515
Total 75		5 334 746	448 337	8,40%	120 050		328 287	
78	SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES - BUC RESSOURCES	49 780	25 886	52,00%	25 886	0		EX058695
Total 78		49 780	25 886	52,00%	25 886	0	0	
91	IRFASE	59 913	30 675	51,20%	30 675			EX058876
Total 91		59 913	30 675	51,20%	30 675	0		
92	L'HORIZON	8 223	4 144	50,40%	4 144			EX058872
	INITIATIVES	32 939	7 906	24,00%	6 796	1 110		EX058702
	ITSRS INST TRAVAIL SOCIAL RECHERCHES SOCIALES	580 642	413 419	71,20%	99 270	314 149	0	EX058873, EX058889, EX058893, EX058895, EX058891, EX058874
TOTAL 92		621 804	425 469	68,42%	110 210	315 259		
93	CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES POUR LA PETITE ENFANCE (C.E.R.P.E.)	2 944	918	31,18%	918			EX058441
TOTAL 93		2 944	918	31,18%	918			
95	EPSS ECOLE PRATIQUE SERVICE SOCIAL	47 666	19 448	40,80%	19 448			EX058436
TOTAL 95		47 666	19 448	40,80%	19 448			
Total Ile de France		6 069 187	950 733	15,66%	307 187	315 259	328 287	

Annexe 2 - Fiches projet Investissements et équipements des centres de formation en travail social

DOSSIER N° EX058436 - 2021 EQUIPEMENT ET INVESTISSEMENT - ECOLE PRATIQUE DE SERVICE SOCIAL

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	47 666,00 € TTC	40,80 %	19 448,00 €
	Montant total de la subvention		19 448,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EPSS ECOLE PRATIQUE SERVICE SOCIAL
Adresse administrative : 139 BOULEVARD DU MONTPARNASSE
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Olivier HUET, Directeur Général

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Acquisition de matériels pédagogiques et informatiques, d'un système de sécurité et de sauvegarde informatique et de mobiliers

Dates prévisionnelles : 22 septembre 2021 - 22 septembre 2022

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Dans le cadre de sa stratégie de développement pédagogique, l'EPSS, implanté à Cergy, s'est engagé dans le déploiement du numérique tant au niveau de ses services de gestion, que de son projet éducatif. Ce projet nécessite l'acquisition de matériels pédagogiques et informatiques, d'un système de sauvegarde informatique et de mobiliers.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 56 973 €

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1 bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 47 666 €

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement en n-2 (2019) est de 51 %

L'assiette éligible = 47 666 € x 51 % = 24 310 €

Le calcul de la subvention régionale = 24 310 € x 80 % = 19 448 €

Localisation géographique : CERGY**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Acquisition de matériels pédagogiques	2 135,00	3,75%
Acquisition de matériels informatiques et audiovisuels	39 693,00	69,67%
Acquisition de mobiliers	15 145,00	26,58%
Total	56 973,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	19 448,00	34,14%
Fonds propres	37 525,00	65,86%
Total	56 973,00	100,00%

DOSSIER N° EX058441 - 2021 - EQUIPEMENT - CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES POUR LA PETITE ENFANCE (C.E.R.P.E.)

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	2 944,00 € TTC	31,18 %	918,00 €
	Montant total de la subvention		918,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CERPE CTRE ETUDE RECHERCHE
PETITE ENFANCE
Adresse administrative : 52 RUE CHARLES TILLON
93300 AUBERVILLIERS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame FRANCOISE FAVEL, Directrice

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Acquisition de mobiliers, d'un ordinateur portable et d'un rétroprojecteur

Dates prévisionnelles : 22 septembre 2021 - 1 mars 2022

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Améliorer les conditions d'études avec l'acquisition de matériels informatiques, de mobiliers et de matériels de diffusion vidéo.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 3 998 €

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1 bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 2 944 €

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement en n-2 (2019) est de 39 %

L'assiette éligible = 2 944 x 39 % = 1 148 €

Le calcul de la subvention régionale = 1 148 € x 80 % = 918 €

Localisation géographique :

■ AUBERVILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Acquisition de matériels informatiques et audiovisuels	3 110,00	77,79%
Acquisition de mobiliers	888,00	22,21%
Total	3 998,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	918,00	22,96%
Fonds propres	3 080,00	77,04%
Total	3 998,00	100,00%

DOSSIER N° EX058508 - 2021 - EQUIPEMENT - ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CENTRE DE FORMATION SAINT-HONORE

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	21 044,00 € TTC	64,00 %	13 468,00 €
	Montant total de la subvention		13 468,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CENTRE DE FORMATION SAINT-HONORE
Adresse administrative : 42-44 RUE DE ROMAINVILLE
75019 PARIS 19
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PATRICK ROUYER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Acquisition d'équipements audio-visuels

Dates prévisionnelles : 7 juin 2021 - 30 septembre 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le démarrage anticipé de ce projet est demandé afin de préparer la rentrée 2021/2022.

Description :

Équipement d'une salle audiovisuelle dotée d'un ensemble de visio-conférence permettant d'organiser les formations en distanciel et/ou présentiel.

La modernisation de ces équipements va permettre aux étudiants de suivre les cours à distance dans de bonnes conditions.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 25 961 €

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 21 044 €

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement en n-2 (2019) est de 80 %

L'assiette éligible = 21 044 € x 80 % = 16 835 €

Le calcul de la subvention régionale = 16 835 € x 80 % = 13 468 €.

Localisation géographique :

🏠 PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Acquisition de matériels informatiques et audiovisuels	25 961,00	100,00%
Total	25 961,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	13 468,00	51,88%
Fonds propres	12 493,00	48,12%
Total	25 961,00	100,00%

DOSSIER N° EX058509 - 2021 - EQUIPEMENT - ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CENTRE DE FORMATION SAINT-HONORE

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	21 337,00 € TTC	64,00 %	13 655,00 €
	Montant total de la subvention		13 655,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CENTRE DE FORMATION SAINT-HONORE
Adresse administrative : 42-44 RUE DE ROMAINVILLE
75019 PARIS 19
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PATRICK ROUYER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Modernisation du parc informatique

Dates prévisionnelles : 22 septembre 2021 - 29 octobre 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Acquisition d'ordinateurs portables afin de poursuivre le renouvellement du parc informatique de l'établissement.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 26 322 €

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 21 337 €

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement en n-2 (2019) est de 80 %

L'assiette éligible = 21 337 € x 80 % = 17 069 €

Le calcul de la subvention régionale = 17 069 € x 80 % = 13 655 €.

Localisation géographique :

PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Acquisition de matériels informatiques	26 322,00	100,00%
Total	26 322,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	13 655,00	51,88%
Fonds propres	12 667,00	48,12%
Total	26 322,00	100,00%

DOSSIER N° EX058510 - 2021 - EQUIPEMENT - ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CENTRE DE FORMATION SAINT-HONORE

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	25 923,00 € TTC	64,00 %	16 590,00 €
	Montant total de la subvention		16 590,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CENTRE DE FORMATION SAINT-HONORE
Adresse administrative : 42-44 RUE DE ROMAINVILLE
75019 PARIS 19
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PATRICK ROUYER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Assistance au développement et à l'implantation de l'applicatif WAIABE

Dates prévisionnelles : 1 juin 2021 - 31 juillet 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le démarrage anticipé de ce projet est demandé afin de préparer la rentrée 2021/2022.

Description :

Le centre de formation Saint Honoré s'est doté en 2020 d'un véritable ERP (progiciel de gestion intégré) WAIABE dans un souci d'amélioration et de dématérialisation de ses processus internes, de fluidification de la communication entre formateurs et apprenants, de respect des exigences qualité des financeurs, et de gains de productivité administrative. Avec WAIABE, chaque étudiant dispose, en un emplacement unique, de l'ensemble des informations lui donnant une vision à 360° de sa situation à chaque étape de sa relation avec l'établissement tout au long du cursus.

La mise en place et le déploiement complet d'un tel projet nécessitent une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du déploiement de la phase 2 de l'application WAIABE.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 31 980 €

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 25 923 €

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement en n-2 (2019) est de 80 %

L'assiette éligible = 25 923 € x 80 % = 20 738 €

Le calcul de la subvention régionale = 20 738 € x 80 % = 16 590 €.

Localisation géographique :

 PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Assistance au développement et au paramétrage de l'applicatif WAIABE	31 980,00	100,00%
Total	31 980,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	16 590,00	51,88%
Fonds propres	15 390,00	48,12%
Total	31 980,00	100,00%

DOSSIER N° EX058512 - 2021 - EQUIPEMENT - ECOLE NORMALE SOCIALE

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	65 800,00 € TTC	58,40 %	38 427,00 €
	Montant total de la subvention		38 427,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ECOLE NORMALE SOCIALE

Adresse administrative : 2 RUE DE TORCY
75018 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Claude ALLENBACH, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Acquisition d'une plateforme de ressources numériques

Dates prévisionnelles : 22 septembre 2021 - 31 décembre 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

La crise sanitaire a bouleversé les méthodes de travail et oblige l'école à accélérer sa transformation pédagogique afin de répondre de manière pertinente aux besoins des étudiants. Les équipes ont besoin d'un outil de partage pour proposer des pédagogies innovantes et disposer de contenus numériques. C'est pourquoi l'école souhaite se doter d'une plateforme de ressources numériques pour les cours et mettre en place une bibliothèque numérique.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 70 000 €

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 65 800 €

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement en n-2 (2019) est de 73 %

L'assiette éligible = 65 800 € x 73% = 48 034 €

Le calcul de la subvention régionale = 48 034 € x 80 % = 38 427 €.

Localisation géographique :

 PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Acquisition de matériels pédagogiques	70 000,00	100,00%
Total	70 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	38 427,00	54,90%
Fonds propres	31 573,00	45,10%
Total	70 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX058513 - 20216 - EQUIPEMENT - ECOLE NORMALE SOCIALE

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	8 106,00 € TTC	58,40 %	4 734,00 €
	Montant total de la subvention		4 734,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ECOLE NORMALE SOCIALE

Adresse administrative : 2 RUE DE TORCY
75018 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Claude ALLENBACH, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Assistance au développement et à l'implantation de l'applicatif Galia

Dates prévisionnelles : 22 septembre 2021 - 31 décembre 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Suite à la crise sanitaire, il est nécessaire de mettre en place des outils numériques essentiels à l'activité de formation pour les étudiants et les équipes pédagogiques. L'école a choisi d'investir dans un logiciel de gestion de la formation Galia. Ce projet consiste à déployer le logiciel : reformatage des bases de données, importation des données, paramétrage et recettage de l'application, et réécriture des processus fonctionnels et organisationnels.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 10 000 €

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 8 106 €

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement en n-2 (2019) est de 73 %

L'assiette éligible = 8 106 € x 73% = 5 917 €

Le calcul de la subvention régionale = 5 917 € x 80 % = 4 734 TTC

Localisation géographique : PARIS**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Assistance au développement et au paramétrage de l'applicatif Galia	10 000,00	100,00%
Total	10 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	4 734,00	47,34%
Fonds propres	5 266,00	52,66%
Total	10 000,00	100,00%

**DOSSIER N° EX058515 - 2021 - EQUIPEMENT - AEFPP ASS ECOLE FORM PSYCHO
PEDAGOGIQUE**

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	31 820,00 € TTC	67,20 %	21 383,00 €
	Montant total de la subvention		21 383,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AEFPP ASS ECOLE FORM PSYCHO
PEDAGOGIQUE
Adresse administrative : 24/26 RUE LOUIS ARMAND
75015 PARIS 15E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Michel WATIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Développement d'une application Web et mobile

Dates prévisionnelles : 22 septembre 2021 - 31 décembre 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Suite aux contraintes sanitaires et au développement du distanciel, l'école a multiplié les outils numériques. Ce projet consiste à développer une application Web et mobile réunissant l'ensemble des outils (Pamplemousse, Moodle, Lifesyz, Teams) sur un seul univers.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 36 000 €

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 31 820 €

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement en n-2 (2019) est de 84%

L'assiette éligible = 31 820 € x 84% = 26 729 €

Le calcul de la subvention régionale = 26 729 € x 80 % = 21 383 €.

Localisation géographique : PARIS**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Acquisition d'outils numériques	36 000,00	100,00%
Total	36 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	21 383,00	59,40%
Fonds propres	14 617,00	40,60%
Total	36 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX058695 - 2021 - EQUIPEMENT - SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE EN YVELINES - BUC RESSOURCES

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	49 780,00 € TTC	52,00 %	25 886,00 €
	Montant total de la subvention		25 886,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SEAY SAUVEGARDE ENFANCE
ADOLESCENCE YVELINES
Adresse administrative : 9 BIS AVENUE JEAN JAUR S
78000 VERSAILLES
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Véronique de PREVILLE, Directrice Générale

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Acquisition d'un progiciel de gestion administrative et pédagogique

Dates prévisionnelles : 7 mai 2021 - 31 décembre 2022

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le progiciel doit être mis en place pour la rentrée de septembre 2021.

Description :

Ce projet consiste à acquérir un progiciel de gestion administrative et pédagogique (ERP) afin d'optimiser l'organisation, la pédagogie, la gestion de nos formations, la communication à l'adresse des apprenants et formateurs.

Ce progiciel accompagne la réorganisation du système d'informations de notre centre de formation afin d'optimiser nos procédures et work flow, harmoniser nos modèles de documents, faciliter le retour statistique dans le cadre de Solstiss et Agora et répondre à la réglementation (par exemple RGPD). Il intègre également le suivi rapproché de la facturation de nos apprenants, des tableaux de bord pour optimiser la prise de décision et le développement informatique du lien avec notre logiciel comptable, RH et le suivi analytique.

Un espace numérique de travail est aussi proposé aux apprenants, dans lequel ils pourront trouver les informations qui les concernent (absences, planning, facturation, documents à télécharger ou à déposer,

notes...).

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 59 976 €


Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1 bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 49 780 €

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement en n-2 (2019) est de 65%

L'assiette éligible = 49 780 € x 65% = 32 357 €

Le calcul de la subvention régionale = 32 357 € x 80% = 25 886 €

Localisation géographique :

 BUC

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Acquisition d'un progiciel de gestion administrative et pédagogique	59 976,00	100,00%
Total	59 976,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	25 886,00	43,16%
Fonds propres	34 090,00	56,84%
Total	59 976,00	100,00%

DOSSIER N° EX058702 - 2021 - EQUIPEMENT - INITIATIVES

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	32 939,00 € TTC	24,00 %	7 906,00 €
	Montant total de la subvention		7 906,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INITIATIVES
Adresse administrative : 43 BOULEVARD DU MAR CHAL JOFFRE
92340 BOURG LA REINE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Pascal COLIN, Directeur Général

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Acquisition de mobiliers, de matériels pédagogiques et informatiques, et aménagement des espaces de travail

Dates prévisionnelles : 27 mai 2021 - 31 décembre 2022

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Ces équipements et aménagements nécessaires pour l'amélioration des conditions pédagogiques doivent être mis en place dès la rentrée de septembre 2021

Description :

1/ Acquisition de divers équipements dédiés à la formation (coût des acquisitions de 35 394,75 €, soit une subvention régionale de 6 796 €) :

- matériels digitaux et audiovisuels pour organiser les cours en présentiel et/ou distanciel, et en salles de cours,
- renforcement du parc informatique pour permettre les connexions individuelles et le soutien informatique en centre de ressources.
- mobilier des espaces de travail individuel et collectif (tables, chaises, tableau blanc...)

2/ Travaux de réhabilitation et de rénovation des espaces de travail (parquet, tapisserie...) en lien avec l'installation des équipements (coût des aménagements de 5 779,27 €, soit une subvention régionale de 1 110 €)

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 41 174 €


Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1 bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 32 939 €

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement en n-2 (2019) est de 30%

L'assiette éligible = 32 939 € x 30% = 9 882 €

Le calcul de la subvention régionale = 9 882 € x 80% = 7 906 €

Localisation géographique :

 BOURG-LA-REINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Acquisition de matériels informatiques et audiovisuels	29 280,40	71,11%
Acquisition de mobiliers	6 114,35	14,85%
Travaux de rénovation et réhabilitation	5 779,27	14,04%
Total	41 174,02	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	7 906,00	19,20%
Fonds propres	31 268,02	75,94%
Taxe d'apprentissage	2 000,00	4,86%
Total	41 174,02	100,00%

DOSSIER N° EX058703 - 2021 - EQUIPEMENT - ETSUP

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	19 920,00 € TTC	59,20 %	11 793,00 €
	Montant total de la subvention		11 793,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ETSUP ECOLE SUPERIEURE DE TRAVAIL SOCIAL
 Adresse administrative : 33 AVENUE DU MAINE
 75015 PARIS 15E ARRONDISSEMENT
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Catherine SCORDIA, Directrice générale

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Assistance au développement et à l'implantation d'un logiciel

Dates prévisionnelles : 27 mai 2021 - 31 décembre 2022

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Un démarrage anticipé est demandé pour ce projet dans la mesure où le logiciel administratif et pédagogique doit pouvoir être mis en place dès la rentrée de septembre 2021

Description :

Dans le cadre de l'installation du logiciel administratif et pédagogique, une assistance au développement et à son implantation est nécessaire afin de migrer les données, paramétrer l'applicatif et les différents interfaces, et réécrire les processus organisationnels.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 24 000 €

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1 bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 19 920 €

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement en n-2 (2019) est de 74%

L'assiette éligible = 19 920 € x 74% = 14 741 €

Le calcul de la subvention régionale = 14 741 € x 80% = 11 793 €

Localisation géographique : PARIS**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Acquisition de matériels informatiques et audiovisuels	24 000,00	100,00%
Total	24 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	11 793,00	49,14%
Fonds propres	12 207,00	50,86%
Total	24 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX058724 - 2021 - INVESTISSEMENT - ETSUP

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	5 140 796,00 € TTC	6,39 %	328 287,00 €
	Montant total de la subvention		328 287,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ETSUP ECOLE SUPERIEURE DE TRAVAIL SOCIAL

Adresse administrative : 33 AVENUE DU MAINE
75015 PARIS 15E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Catherine SCORDIA, Directrice générale

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Travaux de reconstruction des locaux d'Arcueil suite au projet de relocalisation de l'ETSUP

Dates prévisionnelles : 1 juillet 2021 - 30 juin 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Un démarrage anticipé est demandé à compter du 1er juillet 2021, date qui correspond au début de la phase de reconstruction du site d'Arcueil.

Description :

Ce projet de reconstruction du site de formation d'Arcueil (94) fait partie du plan de redressement économique d'urgence et de la recapitalisation de l'école grâce à la vente de l'immeuble de Montsouris (Paris 14ème).

Le coût du projet de démolition et de reconstruction du site d'Arcueil s'élève au total à 8 803 580 €. Le financement de la Région est prévu à hauteur de 571 816 €.

Les travaux de démolition de ce site ont été financés l'an dernier à hauteur de 243 529 €. La part restante est financée par le produit de la vente du site de Montsouris.

La dernière phase de ce projet commence et consiste à construire un nouveau bâtiment de 2 828 m2 répondant aux normes de sécurité et d'accessibilité handicapée des établissements recevant du public.

Ce bâtiment s'élèvera sur 6 niveaux et sera doté d'un amphithéâtre de 200 places, de 11 salles de classe, d'un centre de documentation, et d'espaces de convivialité et de travail pour les étudiants.

Ce site de formation a vocation à accueillir la quasi-totalité des étudiants et à devenir le lieu principal de formation à compter de novembre 2022.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 8 159 994 €

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1 bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 5 140 796 €

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement en n-2 (2019) est de 74%

L'assiette éligible = 5 140 796 € x 74% = 3 804 189 €

Le calcul de la subvention régionale = 3 804 189 € x 8,62988% = 328 287 €

Localisation géographique :

ARCUEIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux de construction	8 159 994,00	100,00%
Total	8 159 994,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	328 287,00	4,02%
Fonds propres	7 831 707,00	95,98%
Total	8 159 994,00	100,00%

DOSSIER N° EX058872 - 2021 - EQUIPEMENT - L'HORIZON

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	8 223,00 € TTC	50,40 %	4 144,00 €
	Montant total de la subvention		4 144,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'HORIZON
Adresse administrative : 6 RUE PAUL BERT
92240 MALAKOFF
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame VAL RIE NAEYE, Directrice

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Acquisition d'équipement informatique pour l'enseignement à distance et le télétravail.

Dates prévisionnelles : 1 octobre 2021 - 31 décembre 2022

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Acquisition de 6 ordinateurs portables et 6 sections d'accueil pour l'enseignement à distance et le télétravail des enseignants permanents, et ce dans la continuité de la première tranche d'équipement du personnel (subv 2020, dossier n°EX051454).

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 9 136,80 € TTC.

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 8 223 €.

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement, en n-2 (2019), est de 63%.

L'assiette éligible = 8 223 € x 63 % = 5 181 €.

Le calcul de la subvention régionale = 5 181 € x 80% = 4 144 €.

Localisation géographique :

■ MALAKOFF

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Acquisition de matériels informatiques et audiovisuels	9 136,80	100,00%
Total	9 136,80	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	4 144,00	45,36%
Fonds propres	4 992,80	54,64%
Total	9 136,80	100,00%

DOSSIER N° EX058873 - 2021 - EQUIPEMENT - ITSRS INST TRAVAIL SOCIAL RECHERCHES SOCIALES

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	108 429,00 € TTC	71,20 %	77 202,00 €
	Montant total de la subvention		77 202,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ITSRS INST TRAVAIL SOCIAL
RECHERCHES SOCIALES
Adresse administrative : 1 RUE DU 11 NOVEMBRE
92120 MONTROUGE
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Monsieur Alain LOPEZ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Achat de photocopieurs pour les sites de Montrouge et Neuilly-sur-Marne.

Dates prévisionnelles : 1 mars 2022 - 31 décembre 2022

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Acquisition de photocopieurs pour les sites de Montrouge et Neuilly-sur-Marne au terme du contrat de leasing au 1er avril 2022.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 133 863,12 € TTC.

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 108 429 €.

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement, en n-2 (2019), est de 89%.

L'assiette éligible = 108 429 € x 89 % = 96 502 €.

Le calcul de la subvention régionale = 96 502 € x 80% = 77 202 €.

Localisation géographique :

 MONTROUGE
 NEUILLY-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Equipements	133 863,12	100,00%
Total	133 863,12	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	77 202,00	57,67%
Fonds propres	56 661,12	42,33%
Total	133 863,12	100,00%

DOSSIER N° EX058874 - 2021 - INVESTISSEMENT - ITSRS INST TRAVAIL SOCIAL RECHERCHES SOCIALES

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	83 522,00 € TTC	71,20 %	59 468,00 €
	Montant total de la subvention		59 468,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ITSRS INST TRAVAIL SOCIAL
RECHERCHES SOCIALES
Adresse administrative : 1 RUE DU 11 NOVEMBRE
92120 MONTROUGE
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Monsieur Alain LOPEZ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Travaux d'étanchéité sur les toits terrasses de Montrouge et Neuilly-sur-Marne;

Dates prévisionnelles : 15 octobre 2021 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Travaux d'étanchéité sur les toits terrasses des deux sites de formation : Montrouge et Neuilly-sur-Marne.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 103 113,60 € TTC.

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 83 522 €.

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement, en n-2 (2019), est de 89%.

L'assiette éligible = 83 522 € x 89 % = 74 335 €.

Le calcul de la subvention régionale = 74 335 € x 80% = 59 468 €.

Localisation géographique :

 MONTRouGE
NEUILLY-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux de rénovation et réhabilitation	103 113,60	100,00%
Total	103 113,60	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de- France (sollicitée)	59 468,00	57,67%
Fonds propres	43 645,60	42,33%
Total	103 113,60	100,00%

DOSSIER N° EX058876 - 2021 EQUIPEMENT - IRFASE

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	59 913,00 € TTC	51,20 %	30 675,00 €
	Montant total de la subvention		30 675,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IRFASE INST RECHERCHE FORM
ACTION SOCIALE 91
Adresse administrative : 5 LES TERRASSES DE L'AGORA
91034 EVRY COURCOURONNES
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame VERONIQUE BAYER, Directrice générale

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Acquisition de matériels pédagogiques, matériels informatiques et audiovisuels et mobiliers

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2021 - 1 juin 2022

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Un démarrage anticipé est souhaité pour ce projet afin que les nouveaux locaux et les espaces extérieurs soient aménagés et accessibles dès la rentrée de septembre 2021.

Description :

Le projet comprend deux types d'équipements

1. Mobiliers et matériels pédagogiques :

- équipement des salles de cours que l'IRFASE vient de prendre en location à côté de son site principal : tables, chaises, tableaux blancs, kits vidéo projecteur, bureaux, fauteuils et caissons,
- du matériel pédagogique de puériculture
- aménagement espace d'accueil : borne d'accueil avec chaises et banc.
- mobilier extérieur pour créer des espaces de restauration extérieurs utilisables toute l'année (tables, chaises et bancs)

2. Matériels informatiques et audiovisuels :

- Serveurs et sauvegarde externe

- Installation de câblage électrique, de prises réseau et d'accès internet Wi-Fi
- Renouvellement de postes informatiques (postes informatiques, écrans et matériels divers associés)

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 61 766,24 €

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1 bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 61 766,24 € x 97% = 59 913 €

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement en n-2 (2018) est de 51.20%

L'assiette éligible = 59 913 € x 64% = 38 344 €

Le calcul de la subvention régionale = 38 344 € x 80% = 30 675 €

Localisation géographique :

 EVRY-COURCOURONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Acquisition de matériels pédagogiques	454,97	0,74%
Acquisition de matériels informatiques et audiovisuels	39 659,16	64,21%
Acquisition de mobiliers	21 652,11	35,05%
Total	61 766,24	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	30 675,00	49,66%
Fonds propres	31 091,24	50,34%
Total	61 766,24	100,00%

DOSSIER N° EX058889 - 2021 - INVESTISSEMENT - ITSRS INST TRAVAIL SOCIAL RECHERCHES SOCIALES

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	51 643,00 € TTC	71,20 %	36 770,00 €
	Montant total de la subvention		36 770,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ITSRS INST TRAVAIL SOCIAL
RECHERCHES SOCIALES
Adresse administrative : 1 RUE DU 11 NOVEMBRE
92120 MONTROUGE
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Monsieur Alain LOPEZ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Travaux de réfection de la chaufferie du site de Montrouge.

Dates prévisionnelles : 1 novembre 2021 - 31 décembre 2022

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Réfection de l'armoire électrique, fourniture et pose d'un régulateur de chauffage, fourniture et pose d'une centrale de communication, fourniture et pose de pompes de chauffage haute performance énergétique, travaux d'assemblage de plomberie.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 63 756,82 € TTC.

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 51 643 €.

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement, en n-2 (2019), est de 89 %.

L'assiette éligible = 51 643 € x 89 % = 45 962 €.

Le calcul de la subvention régionale = 45 962 € x 80% = 36 770 €.

Localisation géographique : MONTROUGE**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux de rénovation et réhabilitation	63 756,82	100,00%
Total	63 756,82	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de- France (sollicitée)	36 770,00	57,67%
Fonds propres	26 986,82	42,33%
Total	63 756,82	100,00%

DOSSIER N° EX058891 - 2021 - INVESTISSEMENTI - ITSRS INST TRAVAIL SOCIAL RECHERCHES SOCIALES

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	194 322,00 € TTC	71,20 %	138 358,00 €
	Montant total de la subvention		138 358,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ITSRS INST TRAVAIL SOCIAL
RECHERCHES SOCIALES
Adresse administrative : 1 RUE DU 11 NOVEMBRE
92120 MONTROUGE
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Monsieur Alain LOPEZ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Travaux d'isolation intérieure dans le bâtiment de Montrouge.

Dates prévisionnelles : 1 mars 2022 - 31 décembre 2022

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Travaux d'isolation intérieure des 1er et 2ème étages du bâtiment de Montrouge.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 239 904 € TTC.

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 194 322 €.

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement, en n-2 (2019), est de 89 %.

L'assiette éligible = 194 322 € x 89 % = 172 947 €.

Le calcul de la subvention régionale = 172 947 € x 80% = 138 358 €.

Localisation géographique :

MONTROUGE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux de rénovation et réhabilitation	239 904,00	100,00%
Total	239 904,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de- France (sollicitée)	138 358,00	57,67%
Fonds propres	101 546,00	42,33%
Total	239 904,00	100,00%

DOSSIER N° EX058893 - 2021 - INVESTISSEMENT - ITSRS INST TRAVAIL SOCIAL RECHERCHES SOCIALES

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	111 732,00 € TTC	71,20 %	79 553,00 €
	Montant total de la subvention		79 553,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ITSRS INST TRAVAIL SOCIAL
RECHERCHES SOCIALES
Adresse administrative : 1 RUE DU 11 NOVEMBRE
92120 MONTROUGE
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Monsieur Alain LOPEZ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Réaffectation des locaux du gardien en espaces bureaux et salle de réunion pour les salariés et réaménagement d'un local gardien dans l'atelier garage.

Dates prévisionnelles : 1 décembre 2021 - 31 décembre 2022

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Travaux d'aménagement en espaces de bureaux et salle de réunion des locaux du gardien, pour les salariés. Réaménagement d'un local gardien dans l'atelier du garage.

Détail du calcul de la subvention :


Le coût total de l'opération est estimé à 137 921,20 € TTC.

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 111 732 €.

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement, en n-2 (2019), est de 89 %.

L'assiette éligible = 111 732 € x 89 % = 99 442 €.

Le calcul de la subvention régionale = 99 442 € x 80% = 79 553 €.

Localisation géographique : NEUILLY-SUR-MARNE**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux de rénovation et réhabilitation	137 941,20	100,00%
Total	137 941,20	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de- France (sollicitée)	79 553,00	57,67%
Fonds propres	58 388,20	42,33%
Total	137 941,20	100,00%

DOSSIER N° EX058895 - 2021 - EQUIPEMENT- ITSRS INST TRAVAIL SOCIAL RECHERCHES SOCIALES

Dispositif : Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social (n° 00000845)

Délibération Cadre : CR72-14 du 21/11/2014

Imputation budgétaire : 901-13-20422-113002-1800

Action : 11300204- Investissement dans les écoles et instituts de formation sociale

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Investissement immobilier et équipement des centres de formation en travail social	30 994,00 € TTC	71,20 %	22 068,00 €
	Montant total de la subvention		22 068,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ITSRS INST TRAVAIL SOCIAL
RECHERCHES SOCIALES
Adresse administrative : 1 RUE DU 11 NOVEMBRE
92120 MONTRouGE
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Monsieur Alain LOPEZ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Equipement du centre de ressources documentaires de Neuilly-sur-Marne.

Dates prévisionnelles : 3 juillet 2021 - 31 décembre 2022

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le démarrage anticipé est demandé pour permettre d'ouvrir le centre de ressources documentaires dès la rentrée de septembre 2021.

Description :

Fourniture et pose de mobiliers :

- rayonnages simple et double-face pour l'espace documents/livres,
- armoires à périodiques pour l'espace lecture/magazines,
- armoires pour l'espace médias
- chaises ergonomiques dans l'espace pour les étudiants.

Fourniture et pose d'un brise-vues extérieur de protection solaire pour un côté plein sud.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est estimé à 38 264,33 € TTC.

Le coût du projet relatif aux activités de formation listées à l'annexe 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens est de 30 994 €.

Le pourcentage du financement régional en fonctionnement, en n-2 (2019), est de 89 %.

L'assiette éligible = 30 994 € x 89 % = 27 585 €.

Le calcul de la subvention régionale = 27 585 € x 80% = 22 068 €.

Localisation géographique :

🏠 NEUILLY-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2021

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aménagement	38 264,33	100,00%
Total	38 264,33	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	22 068,00	57,67%
Fonds propres	16 196,33	42,33%
Total	38 264,33	100,00%

Annexe 3 - Tableau récapitulatif des compléments de solde de subvention globale de fonctionnement des organismes de formation du secteur sanitaire

Complément de solde de subvention globale de fonctionnement des instituts de formations sanitaires(3ème affectation)

Dpt	Etablissements	Formations paramédicales niveaux 6 et 7			N° Dossiers IRIS EXTRANET	Subvention globale de fonctionnement déjà attribuée (délibérations CP n° 2021-028 du 21 janvier 2021 et CP n° 2021- 256 du 20 juillet 2021)	Total de la subvention globale de fonctionnement 2021
		Revalorisation SEGUR indemnités de stages infirmiers	Revalorisation SEGUR indemnités de stages manipulateur en radiologie médicale	Total des revalorisations SEGURe indemnités de stage			
75	Croix Rouge Française	219 000		219 000	21000031	4 214 900	4 433 900
	Assistance Publique - Hôpitaux de Paris	978 250	78 922	1 057 172	21000034	46 475 214	47 532 386
	Fondation des Diaconesses de Reuilly	44 400		44 400	21000039	2 014 376	2 058 776
	Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie et Neurosciences	95 340		95 340	21000033	4 079 670	4 175 010
	Fondation Hôpital Saint-Joseph	62 700		62 700	21000030	2 676 660	2 739 360
Total 75		1 399 690	78 922	1 478 612		61 486 420	62 965 032
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	85 700		85 700	21000036	3 652 700	3 738 400
	Centre hospitalier du Sud Seine et Marne	61 410		61 410	21000037	2 561 800	2 623 210
	Groupe hospitalier du Sud Ile-de-France	29 420		29 420	21000035	1 197 154	1 226 574
	Centre hospitalier de Provins	25 250		25 250	21000038	1 076 600	1 101 850
Total 77		201 780	0	201 780		8 530 218	8 731 998
78	Centre hospitalier Poissy - Saint Germain	33 980	30 606	64 586	21000042	2 357 500	2 422 086
	Centre hospitalier de Versailles	31 720		31 720	21000040	1 346 440	1 378 160
	Centre hospitalier de Meulan Les Mureaux	31 308		31 308	21000041	2 359 235	2 390 543
	Centre hospitalier de Rambouillet	30 810		30 810	21000046	1 147 600	1 178 410
	MGEN - Institut National Marcel Rivière	33 730		33 730	21000043	1 405 800	1 439 530
Total 78		161 548	30 606	192 154		9 733 675	9 925 829
91	Centre hospitalier du Sud-Francilien	35 790	34 808	70 598	21000050	3 340 000	3 410 598
	Groupe hospitalier Nord Essonne	63 060		63 060	21000049	2 235 000	2 298 060
	Centre hospitalier de Barthélémy Durand	34 850		34 850	21000047	1 275 000	1 309 850
Total 91		133 700	34 808	168 508		6 995 000	7 163 508
92	Oeuvre du perpétuel secours / Institut hospitalier franco-britannique	46 690		46 690	21000051	3 160 300	3 206 990
	CASH Nanterre	41 030		41 030	21000054	2 855 715	2 896 745
	Centre hospitalier Stell - Rueil Malmaison	32 260		32 260	21000053	1 295 040	1 327 300
	Association Hôpital Foch - Suresnes	34 120		34 120	21000052	2 120 000	2 154 120
Total 92		154 100	0	154 100		9 431 055	9 585 155
93	Centre de formation Louise Couvé	27 340		27 340	21000055	1 487 748	1 515 088
	Centre hospitalier R. Ballanger	34 290		34 290	21000059	1 650 400	1 684 690
	Fondation Œuvre Croix Saint-Simon	42 260		42 260	21000026	2 507 750	2 550 010
	IFITS Théodore Simon	95 990		95 990	21000056	4 291 455	4 387 445
	Etablissement public de santé de Ville Evrard	36 540		36 540	21000058	1 432 420	1 468 960
	Centre hospitalier Saint Denis	45 670		45 670	21000057	1 984 530	2 030 200
Total 93		282 090	0	282 090		13 354 303	13 636 393
94	Centre hospitalier Villeneuve St Georges	26 640		26 640	21000061	1 257 000	1 283 640
	Centre hospitalier Les Murets - La Queue en Brie	37 690		37 690	21000060	1 630 000	1 667 690
	Centre hospitalier Paul Guiraud - Villejuif	45 250		45 250	21000065	1 635 000	1 680 250
	Les hôpitaux de Saint-Maurice	46 440	0	46 440	21000064	3 100 000	3 146 440
Total 94		156 020	0	156 020		8 563 300	8 719 320
95	Centre hospitalier Victor Dupouy - Argenteuil	35 790		35 790	21000070	1 878 900	1 914 690
	Centre hospitalier de Gonesse	39 840		39 840	21000072	1 396 850	1 436 690
	Centre hospitalier Roger Prévot - Moisselles	41 490		41 490	21000068	1 369 785	1 411 275
	GHEM Simone Veil	35 730		35 730	21000066	1 671 140	1 706 870
	Groupe hospitalier Carnelle Portes de l'Oise	29 690		29 690	21000067	1 429 935	1 459 625
	Centre hospitalier René Dubos - Pontoise	42 300		42 300	21000069	1 868 500	1 910 800
	Fondation L. Chaptal	39 400		39 400	21000071	2 361 092	2 400 492
Total 95		264 240	0	264 240		11 976 202	12 240 442
Total Ile-de-France		2 753 168	144 336	2 897 504		130 070 173	132 967 677